

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE

DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,

EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI
ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

Année 2023

Juin 2024

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	3
Liste des tableaux	6
Introduction	7
1. Bilan du secteur	9
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur	9
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur	10
1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements.....	10
1.2.1.1 Développement Industriel	10
1.2.1.2 Commerce	11
1.2.1.3 Promotion des Investissements et climat des affaires	14
1.2.1.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés	14
1.2.2 Artisanat et Tourisme	15
1.2.2.1 Artisanat.....	15
1.2.2.2 Tourisme	15
1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle.....	16
1.2.3.1 Emploi.....	16
1.2.3.2 Formation professionnelle.....	17
2. Evolution des indicateurs	19
2.1 Développement Industriel.....	19
2.2 Commerce	21
2.3 Promotion des Investissements et Climat des affaires	22
2.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés	22
2.4 Artisanat	23
2.5 Tourisme.....	24
2.6 Emploi	24
2.7. Formation professionnelle	25
2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)	25
3. Etat de l'exécution budgétaire	26
3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce	28
3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme)	33
3.3 Ministère de l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.....	35
3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur	39
4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur	40
5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années	41
6. Recommandations	44
6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2022	44
6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2023.....	44
Conclusion	45

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSFD-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre pour le Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
COVID-19	Corona virus 2019
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPME	Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance

FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAEPPI	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'Investissement Privé
INSTAT	Institut National de la Statistique
MACIHT	Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme
MENEFP	Ministère de l'Entrepreneuriat Nationale, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MIC	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements
MIVA	Marché Ivoirien de l'Artisanat
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
ND	Non disponible
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONI	Observatoire National de l'Industrie
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAP	Projet Annuel de Performance
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PP	Projets/Programmes
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNP	Répertoire National des Projets
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIAMA	Salon International de l'Artisanat du Mali

SICAETIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDEX	Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali
SNDPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
STP-CSSP	Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2023.....	19
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2019 à 2023	21
Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2023.....	22
Tableau 4: Tableau 4:Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2023	22
Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2023.....	23
Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2023	24
Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2023	24
Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2023	25
Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023).....	25
Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA).....	28
Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA).....	28
Tableau 12: Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA).....	29
Tableau 13: Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2023 du MIC (Montant en millions de FCFA)	32
Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA).....	33
Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA).....	33
Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2023 du MACIHT (Montant en millions de FCFA).....	34
Tableau 17: Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).....	35
Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA).....	35
Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA)	36
Tableau 20: Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2023 (Montant en millions de FCFA)	36
Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2023 du MENEFP (Montant en millions de FCFA).....	38
Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2023 (Montant en millions de FCFA).....	39
Tableau 23 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2022.....	44
Tableau 24 : Recommandations de la revue sectorielle 2023	44

Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) après le CREDD (2016-2018).

La vision du CREDD (2019-2023) est : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes », en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2019-2023) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers ses objectifs globaux :

- 3.1 : « Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.1.2 : « Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires » ;
- 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».
- 3.5 : « Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production » à travers l'objectif spécifique 3.5.4 : « Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière ».

Il contribue également à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023) : « Développement du Capital Humain » à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants ».

L'année 2023, cinquième et dernière année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 se tient dans un contexte marqué par entre autres : (i) la promulgation de la nouvelle Constitution par le président de la Transition le 22 juillet 2023 ; (ii) la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), le 16 septembre 2023 et la signature de la Charte du Liptako-Gourma par le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger ; (iii) l'amélioration de la situation sécuritaire avec la reprise de la ville de Kidal par l'Armée malienne le 14 novembre 2023 ; (iv) le lancement officiel, le 21 décembre 2023, du processus d'élaboration de la Vision 2063 et de la Stratégie nationale de développement à moyen terme du Mali ; (v) le retrait définitif de la MUNISMA à partir du 31 décembre 2023.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles.

La revue a pour objectifs de : faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2023 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectoriels et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Le rapport comporte six (6) parties :

- le bilan du secteur en termes de mise en œuvre des politiques et stratégies ;
- l'état d'exécution budgétaire ;
- les indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2019-2023) ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dans l'exécution du budget ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années ;
- les recommandations.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2023 et le financement acquis ;

- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

1. Bilan du secteur

1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur

- Politique de Développement Industriel et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de la Qualité et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de Développement du Commerce et son plan d'action 2018-2022 ;
- Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat et son plan d'action 2014 -2018 ;
- Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'action 2015 -2017 ;
- Politique Nationale de la Formation Professionnelle (à travers le plan d'action 2015-2017 du PRODEFPE) ;
- Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali et son plan d'action 2017-2019 ;
- Politique Nationale de Développement de la Microfinance et son plan d'action 2016-2020 ;
- Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire et son plan d'action 2012-2021 ;
- Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'action 2015-2019 ;
- Stratégie de Développement du Tourisme et son plan d'action 2009-2011 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'action 2011-2016 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame validée en 2006 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012-2017 ;
- Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali et son plan d'action 2022-2025 ;
- Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son plan d'action 2018-2022 ;
- Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires et son plan d'action 2016-2018 ;
- Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » ;
- Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD-PME) et son plan d'action 2019-2023.

1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement privé possède en 2023, dix-neuf (19) politiques, stratégies et programmes parmi lesquelles dix-sept (17) plans d'actions ont dépassé leurs périodes de mise en œuvre.

1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2023 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel, du Commerce et la promotion des investissements privés.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.1.1 Développement Industriel

Dans le domaine de l'industrie, au cours de l'année 2023, on note : (i) le suivi de trois cent trente-huit (338) entreprises industrielles et de quarante-vingt-deux (82) projets industriels dont 22 réalisés; (ii) le contrôle des engagements de treize (13) promoteurs d'entreprises et projets industriels agréés au code des Investissements ; (iii) la création de la Compagnie Malienne des textiles (COMATEX-SA) et la relance effective de ses activités ; (iv) l'agrément de trente et un (31) produits industriels de cinq (05) entreprises au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO, et de treize (13) produits de deux (02) entreprises à la Taxe Préférentielle Communautaire de l'UEMOA ; (v) l'émission de cinq cent-quatre-vingt-seize (596) certificats d'origine délivrés pour l'exportation des produits industriels agréés dans l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO) pour une valeur cumulée de cinquante et un milliards quatre cent millions (51 400 000 000) FCFA ; (vi) l'inauguration de l'Unité de Production de Barres de Glace de la société Huilerie KANE et de l'Unité d'Assemblage de PC, Tablettes et Téléphones de la Société DANAW TALLA ELECTRONICS et (vii) l'organisation de l'édition 2023 de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique.

Dans le cadre de la propriété industrielle, les réalisations portent sur l'enregistrement de deux cent soixante-cinq (265) demandes de titres de propriété industrielles composées de cent quarante-neuf (149) marques de produits ou de services, quatre-vingt-huit (88) noms commerciaux, dix (10) brevets et dix-huit (18) dessins et modèles industriels. D'une manière générale, on constate une hausse au niveau de tous les indicateurs exceptée « les noms commerciaux » où le nombre est resté stationnaire. On note également la mise en place de trois (03) Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) ; la remise des actes de reconnaissance nationale du Bogolan du Mali et du Sel gemme de Taoudénit nécessaires à leur labellisation en IGP au Directeur Général de l'OAPI, le 21 juillet 2023 et la réception du premier certificat d'enregistrement de l'Indication Géographique Protégée (IGP) sur l'Echalote de Bandiagara de la République du Mali, le 21 juillet 2023.

Concernant la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles, on note : (i) le pré diagnostic de trois (03) Unités de transformation Agroalimentaires de Sikasso (SOJALIMENT, Cofersa Togodalamusew et Centre korotoumou Sidibé) ; (ii) les activités d'information, de sensibilisation, et de Communication pour l'adhésion des Entreprises au programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises à travers la conception et la distribution de 256 dépliants et de deux totems en matière lumineuse qui doivent être implantés en Commune II et en Commune V ; (iii) l'accompagnement dans la réalisation du diagnostic stratégique global (business plans modèle banque du Mali, plans de restructuration et ou de mise à niveau) d'entreprises industrielles et PME. PMI et (iv) l'adoption du nouveau Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises « Phase de Relance II 2023 -2025 par le Conseil des Ministres du 24 Mai 2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au CERFITEX, les réalisations physiques au titre de 2023 ont porté essentiellement sur : (i) les travaux d'aménagement de la voie intérieure principale et création d'une enseigne lumineuse (2ème partie) ; (ii) les travaux de rénovation de la grande salle ; (iii) les travaux d'étanchéité des bâtiments (LCICF, Bât G, M et N) ; (iv) les travaux de réalisation d'un nouveau réseau d'eau et incendie ; (v) la fourniture d'accessoires de pièces de rechange pour la chaîne HVI ; (vi) la fourniture d'équipements (logiciel color X-rite et spectrophotomètre) et (vii) la fourniture de condenseur et accessoires.

En matière de promotion de la consommation intérieure des produits locaux transformés, on note le renforcement des capacités théoriques et pratiques de 126 acteurs sur la transformation des produits agricoles à travers l'application des normes de production et les normes d'hygiène et sur la gestion de la qualité des produits et des services et le système HACCP (Koulikoro, Sikasso, Yanfolila et le District de Bamako).

Dans le cadre des études et recherche, l'Observatoire National de l'Industrie (ONI) a procédé à la diffusion des résultats des études sur plusieurs thématiques relatifs au secteur de l'industrie. En outre, au titre du renforcement de partenariat sud-sud, elle a effectué un voyage d'étude à la Direction de la Recherche, des Statistiques et de Veille au Maroc et au Burkina Faso.

Dans le cadre de la planification, de l'information statistique et du suivi évaluation des projets/programmes du secteur, les actions réalisées ont porté entre autres sur : le suivi-évaluation des projets/programmes et sur les outils de programmation ; la Production de l'annuaire statistique et de la revue sectorielle 2023.

1.2.1.2 Commerce

Dans le cadre l'amélioration des conditions de vie des populations et pour lutter contre la vie chère, le Gouvernement a pris en 2023, des mesures d'atténuation des effets néfastes de la flambée des prix du sucre et denrées de premières nécessités, à savoir : (i) l'importation d'un contingent tarifaire de 100 000 tonnes de sucre en exemption du paiement de la taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) dont 40 000 tonnes ont été importées sur les 100.000 tonnes au mois de juillet 2023 ; (ii) l'importation du reliquat de 50 000 tonnes de sucre du contingent susvisé avec une réduction de 25% de la base taxable et en exemption du paiement de la taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) dont 49 989 tonnes de sucre ont été importées soit 99,98% de la quantité globale à la date du 31 mars 2024 ; (iii) l'interdiction par Arrêté

interministériel n° 2023-1960/MIC-MEF-SG du 11 août 2023 portant suspension de l'importation de la farine de blé et des pâtes alimentaires, en vue de promouvoir le développement des unités industrielles locales intervenant dans ce secteur ; la réquisition par l'Etat de vingt-cinq mille (25 000) tonnes sur une production prévisionnelle globale de 100 000 tonnes des deux unités industrielles au titre de la campagne sucrière 2023-2024. Ce stock a été pré-positionné pour parer à toute éventualité pendant le mois de Ramadan 2024.

Concernant le développement de l'offre et de la production à travers l'amélioration des infrastructures d'appui au commerce et la commercialisation des produits des filières à fort potentiel d'exportation, le département à travers le Programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) a contribué: (i) au renforcement de capacités de plus 100 agents de la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) en techniques de contrôle économique et la rénovation et l'équipement du Guichet unique pour les émissions des intentions d'importation et d'exportation ; 60 agents de l'Agence Malienne de la Métrologie (AMAM) sur la vérification des compteurs d'Energie électrique et des compteurs d'eau potable froide ; et 50 fonctionnaires formés sur l'Accord sur la facilitation des Echanges ; (ii) à l'augmentation du niveau des revenus des producteurs, des collecteurs et des exportateurs de la gomme arabique. Ainsi, le prix du kilogramme de la gomme dure est passé de 300 FCFA avant l'intervention du Projet à 1200 FCFA actuellement. Celui de la gomme friable est passé de 150 FCFA à 300 FCFA.

Au titre du renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali on note : l'appui à la DGCC à travers la rénovation et l'équipement du Guichet unique du commerce extérieur pour l'émission des intentions d'importation et d'exportation ;

- la formation de 35 femmes des Unions de Kayes sur les techniques de fabrication du savon ;
- l'accompagnement des acteurs au Salon MACFRUT en Rimini en Italie ; à l'EXPO sur le tourisme culturel et gastronomique, le commerce et l'investissement "World of Travel Trade and Taste Expo" à Miami aux USA ; à la FIA 2023 à Alger en Algérie ;
- l'organisation des sessions de formation au profit des acteurs des Unions de SCOOPS de Ségou parmi lesquels 20 acteurs ont bénéficié d'une formation sur la Gestion Administrative et Financière et 20 sur les exigences réglementaires en matière du commerce extérieur ;
- l'organisation en novembre 2023 de deux sessions de formation au profit des acteurs des Unions de SCOOPS de la région de Tombouctou dont 20 acteurs ont bénéficié d'une formation sur la Gestion Administrative et Financière et 20 sur les exigences réglementaires en matière du commerce extérieur ;
- l'organisation d'une session de formation au profit de 20 femmes des Unions de SCOOPS de Mopti sur les techniques de fabrication du savon du 03 au 05 novembre 2023 ;
- la réception définitive des douze (12) forages réalisés sur les sites de plantations d'acacia Sénégal dans les cercles de Kayes, Yélimané, Nioro, Diéma, Ségou et San ;

- la finalisation du processus de mise en place des organes de l'Interprofession de la filière karité composé de : huit (08) Unions des Sociétés coopératives (SCOOPs) des Communes créées par famille professionnelle ; Vingt (20) Fédérations régionales créées dans huit (08) Régions et le District de Bamako (08 Fédérations des Collectrices d'amandes et des Productrices de beurre de karité, huit (08) Fédérations des transformatrices des produits de karité et 04 Fédérations des Commerçants/Exportateurs des produits de karité) ; trois (03) Confédérations nationales créées par les familles professionnelles des Collectrices d'amandes et des Productrices de beurre de karité, des Transformatrices des produits de karité et des Commerçants/Exportateurs des produits de karité et la mise en place ; dans huit (08) Régions et le District de Bamako et appui à l'organisation de l'Assemblée Générale constitutive de l'Interprofession de la Filière Karité tenue les 28 et 29 novembre 2023 à Bamako (les Délégués ont mis en place par vote poste par poste le bureau du Conseil d'Administration de 13 membres, celui du comité de contrôle de 04 membres et de la commission de discipline de 04 membres sous la supervision de l'Huissier de justice).
- l'accompagnement de deux exportatrices de mangues et d'une Exportatrice des produits de karité à la 6^{ème} Edition du Salon International de l'Emballage, des Machines et de l'Agroalimentaire (SIEMA), du 17 au 19 octobre 2023 à Casablanca au Maroc en 2023 ;
- la formation des acteurs de la filière karité dont 197 acteurs sur les normes de qualité à Koulikoro, Ségou, Sikasso et Bamako, 231 acteurs sur la traçabilité des amandes et du beurre de karité à Kita, Koulikoro, Ségou et Sikasso et 151 acteurs formés et sensibilisés sur le Cahier de charges à l'exportation des produits de karité à Koulikoro, Ségou et Sikasso ;
- la mise en place d'une Unité de production de beurre de karité à Yanfolila au profit des femmes productrices de karité de la commune ;
- la construction de quatre (04) magasins de stockage d'amandes de karité d'une capacité de 100 tonnes chacun à Yanfolila, Boudofo (Kita), Bougaribaya (Kita) et Tiemana (Bla).

Dans le cadre de la Promotion des Exportations du Mali, on note : (i) la participation du Mali à six (06) manifestations commerciales à l'international dans le cadre de la promotion des produits locaux exportables de notre pays (mangue, beurre de karité, amande de cajou, sésame, coton, tissus textiles, gomme arabique, produits artisanaux, etc.), notamment en Allemagne (Salon Fruit Logistica), en Italie (40^{ème} édition du Salon MACFRUT), aux Etats-Unis d'Amérique (7^{ème} édition de l'Expo MIAMI), en Algérie (54^{ème} édition de la Foire Internationale d'Algérie), en Chine (3^{ème} Exposition Sino-africaine de Changsha et 6^{ème} édition de l'Exposition Internationale d'Importation de Chine de Shanghai) et au Sénégal (Foire Internationale de Dakar) ; (ii) la délivrance de 1 292 certificats d'origine Mali dans le cadre des préférences commerciales accordées au Mali pour favoriser l'accès aux marchés des produits d'origine malienne destinés à l'exportation vers l'Inde, l'Europe, la Corée du Sud, les Emirats Arabe Unis, le Canada, le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique et la Chine).

1.2.1.3 Promotion des Investissements et climat des affaires

Au sujet de l'amélioration du climat des affaires, les réalisations portent sur : (i) l'opérationnalisation du régime de l'entrepreneur, une nouvelle catégorie d'entreprises définie par l'OHADA en vue de simplifier la formalisation de la grande masse des entreprises du secteur informel ; (ii) la tenue de la 8^{ème} session du Comité Interministériel de Suivi des réformes le 16 février 2023 et de la 15^{ème} session du Comité Mixte de Suivi des Réformes du Climat des Affaires Etat/Secteur Privé ; (iii) la formation des opérateurs économiques, les magistrats, les juges, les avocats et autres auxiliaires de la justice sur les procédures d'exécution du contrat de travail ; (iv) la tenue du second comité conjoint dans le but d'évaluer les principaux résultats et les impacts du projet sur les corridors Dakar-Bamako à Dakar en novembre 2023.

Dans le cadre de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME), il y a eu : (i) la formation et la création de site web au profit de quarante (40) PME dans le cadre du fonctionnement d'une plateforme collaborative ; (ii) l'accompagnement de vingt (20) PME avec octroi des kits de production et installation de quinze (15) kiosques de vente ; (iii) la conception et la capitalisation de dix (10) modules.

Concernant **la promotion des investissements privés**, l'année 2023 a été marquée par : l'organisation de onze (11) missions de promotion des investissements visant à : Améliorer l'image du Mali ; Promouvoir les investissements directs nationaux et étrangers. La participation à ces missions a permis de : Promouvoir les secteurs à fort potentiel (Agriculture, Élevage, Infrastructure et Énergie) ; Communiquer sur les opportunités d'investissements au Mali (Une quinzaine de projets ont été présentés lors des différentes séances B2B) ; Renseigner le Pipeline d'investisseur par une trentaine de contacts d'entreprises et de potentiels investisseurs. Ces missions ont permis à plusieurs entreprises de manifester leur intérêt d'investir notamment dans les secteurs de la pharmacie, des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie. Ainsi, des rencontres ont été organisées avec les différentes parties prenantes de ces projets afin d'approfondir les discussions et concrétiser leurs projets d'investissements au Mali.

Face à l'évolution de la situation économique et sociopolitique du pays, l'API MALI s'est concentrée sur le suivi des entreprises nationales et des opérateurs industriels en menant : des visites de suivi « Aftercare » auprès d'entreprises locales afin d'identifier les problématiques opérationnelles des entreprises ciblées et les accompagner dans la résolution de leurs problématiques opérationnelles ; l'organisation des séances de matchmaking entre des compagnies nationales et des investisseurs potentiels. La création de documents d'informations sectoriels.

Par rapport à **la mise en œuvre de la loi d'orientation de secteur privé**, les principales réalisations sont entre autres : (i) l'organisation de la 4^{ème} édition de la Journée annuelle de l'Entreprise privée ; (ii) le renforcement des capacités des agents du STP/CSSP.

Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés

Dans le cadre de **la promotion et le développement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)**, les activités réalisées sont : (i) la formation de deux agents du CPA/SFD (dont un en

archivage numérique et un en statistique appliquée) et du Responsable du programme Développement de la Microfinance et du Coordinateur du CPA/SFD en finance islamique ; (ii) le renforcement des capacités du Responsable de Programme Promotion et Développement de la Microfinance et du Coordinateur du Centre de Promotion et D'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés (CPA/SFD) en Suivi-Evaluation des Projets et Programmes à Casablanca (Maroc) du 26 Mars au 06 avril ; (iii) l'organisation de deux réunions virtuelles le mardi 09 mai 2023, le jeudi 13 juillet et le mercredi 29 novembre 2023 sur l'identification des activités réalisées en lien avec l'axe 3 du plan d'action de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) dans l'UEMOA « Promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales...) » ; la participation des acteurs du secteur de la microfinance au séminaire international en finance islamique au Maroc du 14 au 18 août 2023 ; la participation à la 6^{ème} édition de la Semaine Africaine de la Microfinance au Togo du 16 au 20 octobre 2023 ; et l'actualisation de la cartographie numérisée des SFD au plan national ;

1.2.2 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2023 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.2.1 Artisanat

La mise en œuvre du plan d'action de la Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat au titre de l'année 2023 s'est déroulée dans les conditions socio-économiques et politico-sécuritaires difficiles depuis 2012.

Au titre de l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur, les efforts ont été focalisés autour de : (i) l'organisation de la 4^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat (SIAMA); (ii) la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat ; (iii) la poursuite de la vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA par les structures faitières et les Organisations Professionnelles du secteur de l'Artisanat; (iv) la participation des artisans maliens à plusieurs manifestations commerciales et promotionnelles entre autres : le festival Ogobagnan, le festival sur le Niger à Ségou, le Marché International de l'Artisanat du TOGO (MIATO) ; la foire de Grand Bassam et MIVA en Côte d'Ivoire, la Foire Internationale des Produits Africains (FIPA) et la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) au Sénégal, le salon International de l'Artisanat de Ouagadougou.

1.2.2.2 Tourisme

En 2023, les réalisations du tourisme ont essentiellement concerné : (i) l'organisation de voyages d'immersion ayant permis à 16 000 personnes de bénéficier de circuits de visites guidés

à Kayes, Ségou ; Mopti et Bamako, (ii) l'appui de 14 initiatives par l'Agence de Promotion Touristique du Mali ; (ii) 936 717 ont été personnes touchées par les campagnes publicitaires, promotionnelles sur l'offre touristique du Mali et 34 personnes ont été formées.

Au total deux cent quatre-vingt-un (281) entreprises de tourisme ont été créées en 2023 parmi lesquelles, les entreprises de restaurations, au nombre de cent trente-six (136) occupent la première place, suivies par les agences de voyages avec un effectif de quatre-vingt-deux (82). Les entreprises d'hébergements avec un nombre de soixante (60) entreprises arrivent en 3^{ème} position et sont suivies par les entreprises de loisirs avec 3 créations.

En termes de participation aux manifestations touristiques, l'Agence de Promotion Touristique du Mali a participé en 2023 à une dizaine de festivals.

1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle

1.2.3.1 Emploi

Le secteur de l'Emploi contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023): «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

Dans le cadre de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, on note entre autres activités réalisées au : (i) le suivi des actions de promotion et de création d'emplois par les structures/et ou organismes d'exécution du ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle ; (ii) l'organisation des sessions d'information et de sensibilisation de la population sur les opportunités d'emplois au Mali.

A propos du cadre du développement et de la mise en œuvre des programmes spécifiques pour la promotion de l'emploi, courant l'année 2023, l'ANPE, on note: (i) l'enregistrement de 3 006 demandes d'emploi dont 28,02% des femmes, 1 785 offres d'emploi et 1 124 placements effectués ; (ii) 2 152 attestations d'ouvertures d'établissement délivrées, quatre mille trois-cent quatre-vingt-dix-sept (4 397) régularisations effectuées et 1 129 travailleurs immatriculés ; (iii) la contractualisation avec cinq (05) entreprises pour la mise en stage de formation professionnelle de douze (12) jeunes diplômés ; (iv) 1 916 emplois générés au total sur une prévision de 3 500 dans le cadre de la promotion de l'auto-emploi selon la matrice du PAO du PSD 2021-2025, soit un taux de réalisation de 54,74% ; (v) l'enregistrement de 2 358 entrées en formation sur une prévision de 2 500, soit un taux de réalisation de 94,32%, ; (vi) la formation de 1 170 personnes en informatique bureautique dont 308 travailleurs (26,32%) et 862 demandeurs d'emploi (73,78%) ; (vii) la réalisation de quatorze (14) sessions de formation en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) en faveur de 520 demandeurs d'emplois ; dix-huit (18) sessions de formation selon la méthodologie « GERME » en faveur de 155 porteurs de projet auto emploi.

Au titre de la **promotion de l'emploi jeune**, les résultats obtenus concernent les trois (03) composantes du Programme Emploi Jeune (PEJ) au profit de quelques 8 500 jeunes. Il s'agit

pour la Composante I portant sur le « Renforcement de l'employabilité des jeunes » du placement de 2 613 jeunes diplômés en stage dans les services publics et les entreprises privées et de la formation en méthode Himo de 540 autres jeunes généralement non diplômés. Pour la Composante II axée sur le « Développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes » 4 171 jeunes maliens ont bénéficié des actions de développement de l'esprit d'entreprise dont 700 jeunes informés et sensibilisés sur l'entrepreneuriat, 20 Jeunes formés en module Germe niveau 1, 930 jeunes formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/OIM, 36 jeunes formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/FSDC4, 552 jeunes formés dans le cadre du partenariat APEJ/Lux-Dev alors que 1 933 bilans de compétences des jeunes ont été réalisés dans le cadre du partenariat APEJ/Lux-Dev. Quant à la Composante III portant sur les activités de « Renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes », 166 plans d'affaires (projets) ont été reçus dont 152 améliorés par les bureaux d'études dans le cadre du partenariat APEJ/Lux-Dev, 194 jeunes financés pour un montant de 113 823 755 000 FCFA dans le cadre de la mise en œuvre de la CDFMO APEJ/Lux-Dev, 540 jeunes financés pour un montant de 135 000 000 FCFA dans le cadre de la 2^{ème} génération du PRAPS. Par ailleurs, 5 701 730 FCFA ont été recouverts auprès des promoteurs. La période a été également marquée par les actions de plaidoyer pour doter la structure de sources de financements pérennes notamment au CNT et au CNPM, le développement du partenariat notamment avec la Coopération luxembourgeoise, la SNV, la Coopération italienne, le PROMAN à Gao, l'OIM et l'USAID.

En outre, on note le financement de 40 plans et projets de formation au profit de 1 454 agents/actifs dont 723 femmes relevant des secteurs moderne (entreprises, organisations professionnelles) et non structuré (associations professionnelles, coopératives des secteurs de l'artisanat et du monde rural) pour un coût total de 124 898 592 de FCFA. Quatorze (14) projets de formation ont été portés par les associations et groupements professionnels féminins relevant des couches vulnérables au profit de 432 femmes pour un montant total de 38 240 319 FCFA.

En matière de réalisation d'infrastructures de formation professionnelle, les activités au titre de 2023 de la ferme école MOFA ont concerné essentiellement le raccordement électrique au réseau EDM SA (le taux d'avancement des travaux est de 70%) ; la réalisation en cours des Travaux de construction d'étables, magasins, enclos bovins et ovins (le taux d'avancement des travaux est de 37%) ; et des travaux d'aménagement des espaces maraîcher dans la ferme école de MOFA en cours (le taux d'avancement des travaux est de 60%). Les travaux réalisés au Centre de Formation de Koulikoro, ont essentiellement porté sur deux (02) forages d'adduction d'eau potable (AEP) au sein du Centre de Formation Professionnelle de Koulikoro. Il faut noter la réalisation des études architectures du Centre de Formation Professionnelle de Mopti et la réception finale du siège du FAFPA (Bâtiment R+3) et son équipement.

1.2.3.2 Formation professionnelle

Au titre de l'année 2023, le Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté, a formé quatre cent cinquante (350) jeunes apprentis, dotés en permis de conduire dans les régions du centre (Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou, Gao, Ménaka et du District de Bamako).

Dans le cadre du programme de formation et d'insertion professionnelle, les activités de 2023 portent sur :

- l'octroi d'équipements pédagogiques en vue d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage à 17 centres et instituts de formation professionnelle (CFP / IFP) dont deux fermes écoles ;
- le renforcement de capacité en entrepreneuriat et élaboration de plans d'affaires de 250 jeunes hommes et jeunes femmes des régions de Ségou et Sikasso;
- la formation sur l'approche filière / chaîne de valeurs de 54 agents et cadres de l'APEJ, de l'ANPE (dont les points focaux et les conseillers emplois) et des directions nationales de l'emploi et de la formation professionnelle (MENEFP) ;
- le renforcement de capacité de 65 conseillers d'orientation et points focaux, dont 10 femmes, sur la réalisation de bilans de compétences au profit des jeunes candidats à accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle ;
- l'accompagnement de 4 169 jeunes dont 1 884 jeunes femmes et 2 285 jeunes hommes ont été accompagnés dans la réalisation de leur bilan de compétences professionnelles d'une part et de 234 jeunes dans le montage de leur dossier de projet individuel d'autre part ;
- un module de formation en entrepreneuriat destiné aux cibles du programme, élaboré et un vivier de 28 formateurs dont trois femmes, formé sur ce module harmonisé en création et gestion d'entreprises, pour assurer la formation des formateurs des centres en entrepreneuriat ;
- 104 jeunes dont 81 jeunes hommes et 23 jeunes femmes pris en charge par une structure d'accompagnement pour se lancer dans l'auto-emploi ou des activités génératrices de revenus dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, la transformation agroalimentaire et les métiers de services liés aux filières agricoles. Ces jeunes ont obtenu un financement à travers les deux institutions de microfinance (IMF) partenaires du programme MLI/022 ;
- un plan d'actions de communication orientées vers l'insertion professionnelle des jeunes dans les filières d'opportunités opérationnel ;
- le renforcement de 43 formateurs en l'amélioration de leurs pratiques d'enseignement : en maraichage (21), en transformation agro-alimentaire (13) et en aviculture (10) ;
- la sensibilisation de 552 jeunes dont 462 hommes et 90 femmes sur l'importance et l'intérêt à accorder au dispositif de formation professionnelle en vue de s'assurer une insertion professionnelle effective ;
- 16 acteurs membres des structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes dont 03 femmes, renforcés sur la gouvernance des fonds et la facilitation de l'accès aux crédits placés auprès des institutions financières ;

- 20 acteurs membres des structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes dont quatre femmes, renforcés sur les stratégies de diagnostic de l'entreprise et le mode de financement adapté aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ;
- une vingtaine d'acteurs en charge de la formation professionnelle et de l'emploi, renforcés sur la méthodologie de réalisation d'études prospectives sur le marché de l'emploi.

2. Evolution des indicateurs

2.1 Développement Industriel

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2023

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	957	972	991	1113	1134
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	36,24	10,07	21,91	24,34	19.31
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	16	15	19	22	21
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	1 964	445	675	786	720
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	337	398	357	366	338
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	55	73	58	49	82
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	25	45	15	39	13
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	39	4	6	9	31
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	8	4	6	9	13
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	39	15	10	29	31
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	596	742	756	624	596
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	29,5	26,3	28,6	31,5	51.4
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	16,0	16,9	16,3	16,2	15,5
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,6	3,8	3,9	3,6	3,6
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1,2	1,2	1,0	1,4	1,1
Part de la branche "Autres industries "(%)	INSTAT	1,4	1,8	1,8	1,6	1,5
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	166	158	269	227	265
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	47	52	55	55	58

Source : CPS/SICAEPIP

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note une augmentation du nombre d'entreprises industrielles recensées en activité passant de 1113 en 2022 à 1134 en 2023 soit, une hausse d'environ 2%. Le montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées est de

19,31 milliards FCFA en 2023 contre 24,34 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de de 20,69%.

En termes de certificats d'origine délivrés et de valeur des exportations, cinq cent quatre et vingt seize (596) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur de 51,4 milliards de F CFA en 2023, contre six cent vingt et quatre (624) pour une valeur totale de 31,5 milliards de F CFA en 2022, soit une hausse de 38,7%. Cette augmentation de la valeur des exportations est essentiellement boostée par l'exportation des engrais.

Trente un (31) produits industriels de 13 entreprises ont été agréés au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO à la Taxe Préférentielle Communautaire (TPC) de l'UEMOA, en 2023 contre 29 produits industriels maliens de 9 entreprises industrielles en 2022. Le nombre de projets industriels réalisés, (21 projets) en 2023 est en baisse par rapport à l'année 2022.

Sur la même période, le nombre emplois créés par les nouveaux projets et entreprises industriels est passé de sept cent quatre-vingt-six (786) en 2022 à sept cent vingt (720) en 2023, soit une baisse de 8,40%.

Le nombre total en 2023 des unités de transformation agro-alimentaires implantées à travers les 20 régions du Mali est de 608 réparties comme suit : 243 unités en céréales, 168 unités en fruits et légumes, 17 unités en grignotages, (12) unités en miel, 74 unités en oléagineux, 80 unités en production animale (lait et viande) et 14 unités transformant autres produits alimentaires. En plus, les capacités théoriques et pratiques de 126 acteurs ont été renforcées sur la transformation des produits agricoles à travers l'application des normes de production et les normes d'hygiène et sur la gestion de la qualité des produits et des services et le système HACCP (Koulikoro, Sikasso, Yanfolila et le District de Bamako).

Les enregistrements de demandes de titres de propriété industrielles, en hausse, est de deux cent soixante-cinq (265) en 2023 comparativement à 2022 où on dénombrait 227, soit une augmentation de 16,74%. De même, le nombre de CATI mis en place sur la même période a augmenté de 3 passant de 55 en 2022 à 58 en 2023.

2.2 Commerce

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2019 à 2023

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022	2023	
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	DGCC	21	16	18	21	21
	Sucre	DGCC	167	138	121	27	15
	Lait en poudre	DGCC	51	54	59	30	19
	Farine de blé	DGCC	81	71	67	73	90
	Huile alimentaire	DGCC	31	16	31	15	15
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz	DGCC	351	376	405	430	479	
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre	DGCC	456	465	488	567	660	
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre	DGCC	2 210	2 364	2 480	2 780	3009	
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé	DGCC	345	358	390	508	561	
Prix moyen annuel du litre de l'huile alimentaire	DGCC	704	747	968	1 123	1 125	
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA	DGCC	2 000	2 098	2 256	2 446	2511	
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)	AMAM	9,2	1,23	1,37	1,2	3,18	
Part du secteur commerce dans le PIB en %	INSTAT	10,1	9,82	9,9	10,3	10,8	
Volume des exportations de mangues en tonne	INSTAT	18 429	17 184,1	16 793,8	24 866	14 666	
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA	INSTAT	6,7	5,5	5,2 ¹	6,2	4,03	

Source : DGCC/AMAM/INSTAT

NB : les statistiques du commerce extérieur sont provisoires

De façon générale les prix à la consommation des produits de première nécessité ont connu une hausse au cours de l'année 2023. Cette hausse de prix moyen annuelle est plus marquée au niveau du Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre qui passe de 567 en 2022 à 660 en 2023 ; suivi du prix annuel du sucre riz, 430 en 2022 à 479 en 2023 le kilogramme. Le kilogramme du lait en poudre passe de 2 780 en 2022 à 3 009 en 2023 le kilogramme. Le kilo de la farine de blé est passé de 508 à 561 de 2022 à 2023. Quant aux faibles progressions, elles se situent au niveau du kilogramme de viande avec os et du le litre l'huile alimentaire.

Il est important de noter que les prix moyens de la plupart des produits sont restés supérieurs à leur niveau de l'année passée à la même période.

L'état d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité est globalement insatisfaisant par rapport au lait en poudre et au sucre qui n'ont pas atteint le niveau d'approvisionnement de 2022. Toutefois, l'approvisionnement en l'huile alimentaire, en riz et en farine de blé en 2023 est satisfaisant par rapport à l'année 2022.

D'une manière générale, les indicateurs sur manque à diminuer. Ainsi de 2022 à 2023, le volume des exportations de mangue est passé respectivement de 24 866 à 14 66 tonnes, soit une baisse de 69,55 % ; il en est de même pour le chiffre d'affaires dont le taux d'accroissement est de moins cinquante-quatre 54% provoquant ainsi une perte de 2,17 milliards FCFA à la filière.

¹ Les données relatives au volume des exportations et la valeur des exportations de mangues sont provisoires.

Dans le cadre de la vérification primitive et périodique des instruments de mesure, quatorze mille-soixante-trois (14 063) instruments ont été vérifiés au 31 décembre 2023 dont 542 instruments de mesure sont non conformes, soit un taux de défectuosité de 3,85% contre 1,2% au cours de l'année précédente. Cette hausse du taux de défectuosité par rapport à l'année précédente s'explique par l'augmentation du nombre d'instruments contrôlés.

2.3 Promotion des Investissements et Climat des affaires

Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2023

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022	2023
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	API-MALI	3	3	3	3	3
Nombre d'emplois prévus par les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 117	1 457	2 727	2 580	1 440
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	59	37	78	82	82
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	16 731	14 868	22 449	17 134	15 417
Montant des intentions d'investissements (en milliards de FCFA)	API-MALI	73	86	172	156	111,1

Source : Rapport 2023 API-Mali

Le Guichet Unique a enregistré en 2023 la création de 15 417 entreprises pour 1 440 emplois projetés contre 17 134 entreprises pour 2 580 emplois en 2022. Le montant des investissements prévisionnels à travers les agréments au Code des investissements délivrés s'élève à plus de 111,1 milliards FCFA contre 156 milliards pour la même période. Sur les 15 417 entreprises créées au Mali en 2023, 90% l'ont été par des ressortissants de la CEDEAO (dont 95% de nationalité malienne). La zone Asie vient en seconde position avec 145 entreprises créées en 2023 malgré le contexte économique international difficile. Le taux de prévalence des entreprises créées par les femmes est de 16% contre 84% pour les hommes.

Le nombre de projets agréés au code des investissements, quatre-vingt-deux (82) est resté le même que celui de l'année précédente.

2.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés

Tableau 4: Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2023

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	88	88	85	116	116
Nombres de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	8	25	25	25	ND
Encours de crédits (milliards de FCFA)	135,9	140	165,1	187,2	194,39
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	100,8	111,4	136,2	1415	150,16
Nombre de points de services	917	921	921	932	1005
Crédits en souffrance (crédits non recouvrés) (millions de FCFA)	9 604,7	9 027	7 199,9	8432,1	8 935,9
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	155,2	ND	ND	263	343,9
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 225	1 290	1 350	1 500	1 564
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	15,02	15,57	16	15,5	17

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	4	5	5	5	4
Montant des contributions des projets/programmes des PTF (millions)	14 137	22 013	19 895	23 957	28 983

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés a diminué de 25% en 2023 comparativement à 2022. Toutefois, le montant de la contribution passe de 23 957 000 000 FCFA en 2022 à 28 983 000 000 FCFA, soit une hausse de 17,34%.

Le montant des crédits distribués par les IMF a évolué de 24% comparé à l'année 2022. Les crédits en souffrance suivent la même tendance passant de 8 432 à 8 936 soit un taux de progression d'environ 6%.

Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation de 7 milliards et 9 milliards en 2023. Cette augmentation est due en grande partie à l'appui des partenaires techniques et financiers du secteur de la microfinance. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « du Montant des crédits à l'économie nationale » et « du Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 500 000 en 2022 à 1 564 en 2023.

2.4 Artisanat

Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2023

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	49.3	45,8	50,25	64%	71%	
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	61 735	65 485	69 125	71 874	ND	
Nombre d'artisans « textile » formés	CDAT	16	15	12	22	21	
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	182 566	398 015	239 637	239 637	159 943	
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	5 262	2 584	3 298	3 827	4 348
	Europe	DNA	1 191	1 036	701	979	992
	Amérique	DNA	246	307	384	537	551
	Asie	DNA	295	360	368	499	552
	Total	DNA	6 994	4 287	4 751	5 843	6 443

Source : Rapport 2023 DNA/APCMM/CDAT

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) est passé de 239 637 0 159 943 en 2023, soit une régression de 49,8% par rapport à 2022. Cette baisse est tributaire à la non fonctionnalité du site web de l'APCMM.

La valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux a augmenté de 9,3 % entre 2022 et 2023 soit respectivement de **5 843 millions de FCFA** et **6 443 millions FCFA**. Cette augmentation est constatée au niveau de l'ensemble des cinq (05) continents. La plus forte hausse est observée au niveau de l'Afrique avec 12%, suivi de l'Asie environ 10% ; l'Amérique et l'Europe viennent en dernière position avec respectivement 2,9% et 1,3%.

Le nombre d'artisans ayant reçu la formation dans le domaine du « textile » a régressé passant de 22 en 2022 à 21 dont 10 femmes en 2023.

2.5 Tourisme

Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2023

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	37 8984	9 394	21 015	ND	
Nombre de lits	16 236	16 581	17 170	18 790	
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,4	0,4	0,4	0,4	
Nombre d'établissements d'hébergement	800	852	911	985	1 045
Nombre de chambres d'hébergement	11 343	11 751	12 391	13 914	
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	217 060	75 155	168 122	ND	
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	38 530	22 538	88 238	59 739	
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	71 364	44 689	106 238	83 877	
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	37 565	16 524	19 560	69 049	
Nombre emplois directs	830	1 425	1 639	1 968	
Nombre emplois indirects	1 505	2 933	ND	5 904	
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522	522	508
Nouvelles créations d'agences de voyages	67	46	40	58	82
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	26	69	86	99	136
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés	0	4	06	3	3
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	35	54	76	68	60

Source : Rapport 2023 DNTH

2.6 Emploi

- Indicateurs du marché de travail

Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2023

Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de chômage (%)	5,9	5,2	7,5	6,4	6,4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	11,4	8,8	13,5	13,0	15,7
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	8,2	7,4	10,8	9,9	10,4
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	68,4	65,5	61,7	63,0	62,4
Nouveaux emplois créés	38 459	30 199 ²	55 595	61 719	53 692
Pertes d'emplois	2 337	2 935	2 692	2 303	4 159
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	36 122	27 264	52 903	59 416	49 533
Taux d'emplois informel (%)	95,1	97,1	96,3	96,5	96,5
Demandes d'emplois enregistrées	6 822	8 246	3 998	4 673	3 006
Offres d'emplois enregistrées	4 991	4 098	3 167	1 434	1 785

² Ces données ne concernent que les emplois formels

Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Population en âge de travailler en millions	9,4	9,2	9,7	9,9	10,3
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,6	31,0	35,3	31,5	31,3
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,3	30,6	34,4	31,3	30,7
Taux de salarisation (%)	10,2	9,0	7,7	11,6	10,7

Source : Enquête EMOP 2023 /INSTAT/ONEF/ANPE

Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 59 416 en 2022 à 49 533 en 2023, soit une baisse de 9883 emplois. On constate également qu'en 2023 les taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (15,7%) et des jeunes de 15 – 35 ans (10,4%) sont supérieurs à celui du niveau national (6,4%). Ces taux sont plus élevés que ceux de l'année qui étaient respectivement de 13,3 % et 9,9%.

Le nombre de nouveaux emplois créé (53 692) a baissé d'environ 15% comparé à l'année dernière où il était de à 61 719.

2.7. Formation professionnelle

Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2023

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	3 224	776	598	824	767
Nombre de personnes formées	DNFP	18 678	7 787	5 543	4 052	1 292
Taux des femmes parmi les personnes formées (%)	DNFP	26,67	35,18	44,84	36,37	42,11
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP (%)	DNFP	100	82,20	90,49	100	95,65

Source : rapports d'activités DNFP 2023

Avec l'appui des projets et programmes du département, 1 292 apprenants sont formés et certifiés dans les dispositifs de formation (modulaire, et tutorat) dont 24% sont des femmes. Le nombre des sortants des centres a connu une diminution de 7,43% en passant de 824 en 2022 à 767 en 2023. Cette diminution s'explique par l'insécurité qui impacte ainsi l'exécution normale des projets et programmes dans le pays.

2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)

Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	2019	2020	2021	2022	2023
1	Classement Doing business « Facilité de faire des affaires »	8.10	8.10.1	145	148	ND ³	ND	ND3
2	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	8.10	8.10.2	3	3	3	3	3

³ Le rapport sur le Doing Business est suspendu depuis le dernier rapport.

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	2019	2020	2021	2022	2023
3	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	9.2	9.2.1	957	972	991	1 113	1 1834
4	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	8.9	8.9.1	38	9	21	ND	ND
5	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux (en millions de FCFA)	8.9	8.9.1	6 995	4 289	4 751	5 843	6 443
6	Part du secteur commerce dans le PIB (en %)	17.11	17.11.1	10,2	9,7	10,0	10,6	10,8
7	Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des centres de formation professionnelle (en %)	4.4	4.4.2	100	82,20	90,49	100	95,65
8	Taux de chômage de la population (15-64 ans) (en %)	8.5	8.5.2	5,9	5,2	7,5	6,4	6,4
9	Nombre de nouveaux emplois créés	8.3	8.3.1	38 459	30 199	55 595	61 719	53 692
10	Pourcentage d'emplois créés occupés par les femmes	5.1	5.1.1	17,7	19,19	40,3	ND	ND
11	Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	3,8	2,6	3,9	3,6	3,6
12	Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	1,9	2,9	1,0	1,4	1,1
13	Taux de croissance de la branche "Autres industries manufacturières" (%)	9.2	9.2.1	-1,5	-0,8	-1,5	-3,5	-2,3

L'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux de 2022 à 2023 (de 5 843 millions de FCFA à 6 443 millions de FCFA) est due à la participation à plusieurs foires et Salons artisanaux programmés.

On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensé en activité a augmenté de 1 113 en 2022 à 1 1834 en 2023. Cette augmentation est due à la réalisation de 21 projets d'entreprises industrielles en 2023.

Le nombre de nouveaux emplois créés est passé de 61 719 en 2022 à 53 692 en 2023. Cette diminution est due à des problèmes d'accès au marché du travail et aux crédits bancaires pour le financement des projets des jeunes.

Il faut aussi que ces données ne concernent que les emplois formels c'est-à-dire ceux enregistrés au niveau de la Direction nationale du Travail.

La part de la branche Industrie agroalimentaire dans le PIB, (3,6%) est restée la même qu'en 2022 tandis que, celle de la branche "Textile" dans le PIB a diminué de 27,27%. Quant au taux de croissance de la branche « Autres industries manufacturières », il a régressé de 1,6% de 2022 à 1,5% en 2023.

3. Etat de l'exécution budgétaire

En 2023, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 120 532 000 FCFA et a exécuté 83 033 000 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 63,93%. Les départements du secteur MIC,

MACIHT (AIHT) et MENEFP ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 67,84%, 67,94%, 32,79%, de leur dotation budgétaire de 2023.

Le cumul des décaissements enregistré au 31 décembre 2023 pour l'ensemble des projets en exécution est de 62 026 millions de FCFA, avec 44 823 millions de FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 34,12 % et celui du financement extérieur est de 17 203 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 34,12%. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à 51,46%, inférieur à celui de 2022 estimé à 74,04%.

En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation révisée de 3 950 millions de FCFA, le secteur a décaissé 1 208 millions, soit un taux d'exécution de 30,58% inférieur au taux de 2022 (99,24%). Cette diminution s'explique par la non-dotation des ressources de plusieurs Projets et programmes du secteur).

3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce

Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.032 Administration Générale	744 165	638 556	2 401 848	2 291 201	56 525	28 249	3 202 538	2 958 006	92,3
2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	1 362 223	1 240 711	608 469	575 707	889 967	651 863	2 860 659	2 468 281	86,28
2.084 Développement du secteur industriel	338 079	281 772	1 152 981	1 021 965	288 168	202 054	1 779 228	1 505 791	84,63
2.085 Appui au développement du secteur privé	40 365	25 364	862 478	738 713	29 525	23 400	932 368	787 477	84,46
2.086 Promotion et développement de la microfinance	58 445	48 008	35 415	35 413	-	-	93 860	83 421	88,88
Total	2 543 277	2 234 411	5 061 191	4 662 999	1 264 185	905 566	8 868 653	7 802 976	87,98

Source : RAP MIC 2023

Le budget du secteur du Développement industriel, commerce et de la Promotion des Investissements qui est de **8 868 653** FCFA en 2023 est exécuté à hauteur de **7 802 976** FCFA, soit un taux d'exécution de **87,98%** inférieur au taux de 2022 (**86,26 %**).

Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2024			Prévisions 2025 - 2027		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2025	2026	2027
1. Administration Générale	639 136	1 293 467	465 750	1 723 382	1 840 000	1 920 000
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	1485614	757 820	2 000 000	3 457160	3 560 000	3 720 000
3. Développement du secteur industriel	785 783	1 054 864	698 314	2 538 961	2 690 000	2 850 000
4. Appui au développement du secteur privé	276 255	853 929	560 093	1 690 277	1 796 000	1 815 000
5. Promotion et développement de la microfinance	48 968	74 590	44 625	168 183	170 000	185 000
Total	3 235 756	4 034 670	3 768 782	6 120 803	10 056 000	10 490 000

Source : DPPD-PAP 2025-2027

Tableau 12: Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2023			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				103 638	44 084	10 852	54 936	29 703	7 885	37 588	67,38	72,66	68,42
Secteur Secondaire				83 835	24 281	10 852	35 133	18 659	7 885	26 544	76,85	72,66	75,55
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2024	16 854	1 924	236	2 160	1 531	197	1 728	79,57	83,47	80,00
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2024	26 705	17 337	9 368	26 705	14 460	6 850	21 310	83,41	73,12	79,80
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2024	15 352	922	0	922	524	0	524	56,83	0	56,83
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2024	5 078	2 096	450	2 546	1 447	450	1 897	69,04	100,00	74,51
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	2018-2024	1 693	753	798	1 551	539	388	927	71,58	48,62	59,77
6	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	2020-2024	964	964	0	964	48	0	48	4,98	0	4,98
7	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	2021-2024	17 189	285	0	285	110	0	110	38,60	0	38,60
Secteur Ressources humaines				7 490	7 490	0	7 490	5 010	0	5 010	66,89	0	66,89
8	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2024	2 498	2 498	0	2 498	1 854	0	1 854	74,22	0	74,22
9	2683	Appui API-Mali	2013-2024	2 194	2194	0	2 194	1272	0	1 272	57,98	0	57,98
10	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2024	1 160	1 160	0	1 160	649	0	649	55,95	0	55,95
11	2381	Appui à la CPS	2003-2024	1 638	1 638	0	1 638	1 235	0	1 235	75,40	0	75,40
Secteur Infrastructures				12 313	12 313	0	12 313	6 034	0	6 034	49,01	0	49,01
12	2619	Appui au CERFITEX	2005-2024	4 360	4 360	0	4 360	3 401	0	3 401	78,00	0	78,00
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2024	1 146	1 146	0	1 146	727	0	727	63,44	0	63,44

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2023			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				103 638	44 084	10 852	54 936	29 703	7 885	37 588	67,38	72,66	68,42
Secteur Secondaire				83 835	24 281	10 852	35 133	18 659	7 885	26 544	76,85	72,66	75,55
14	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	2017- 2024	6 807	6 807	0	6 807	1 906	0	1 906	28,00	0	28,00
Projets en préparation				1 700	471	0	471	0	0	0	0	0	0
Secteur Infrastructures				1 700	471	0	471	0	0	0	0	0	0
15	3294	Construction/equipement DNI/CPS Industrie	2022-2024	1 700	471	0	471	0	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL				105 338	44 555	10 852	55 407	29 703	7 885	37 588	66,67	72,66	67,84

Source : 24^{ème} Revue des projets/programmes MIC

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2023 s'élève à 105,338 milliards de FCFA dont 103,630 milliards en exécution et 1,7 milliards en préparation. Comparé à la 23^{ème} revue, (103,372 milliards), le portefeuille enregistre une légère hausse de 1,9 milliard de FCFA. Au titre de cette 24^{ème} revue, le nouveau projet "Construction/Bâtiments de la DNI/CPS du secteur, RNP 3294", inscrit depuis 2022 n'a pu effectuer aucun décaissement.

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève **55,41 milliards** de FCFA dont **44,56 milliards** de FCFA pour les ressources intérieurs, soit **80,41%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **35,13 milliards** de FCFA pour le secteur Secondaire, soit **63,41%** du financement acquis total ;
- **12,31 milliards** de FCFA pour le secteur des Infrastructures, soit **22,22%** du financement acquis total et ;
- **7,49 milliards** de FCFA pour le secteur Ressources humaines, soit **13,52%** du financement acquis total.

Au titre de l'année 2023, le département a bénéficié d'une dotation initiale globale de **2,939 milliards** de FCFA contre **3,960 milliards** de FCFA en 2022, soit une diminution de plus de **1 milliard** de FCFA. Cette diminution s'explique en grande partie par la révision des dotations initiales des projets et programmes du département de l'Industrie et du Commerce.

Toutefois, la dotation révisée globale est de **1 672 millions** de FCFA soit une différence de **1 267 millions** de FCFA comparativement à la dotation initiale. Il est à noter que la dotation révisée de l'année 2023 est supérieure à celle de l'année 2022 (173 millions) avec une différence de 1 499 millions de FCFA.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2023 se chiffre à **37,588 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **55,407 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **67,84%**.

3.2 Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les quatorze (14) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est en baisse passant de **68,92%** en 2022 à **67,84%** en 2023. Cette légère baisse 1 point de pourcentage est due essentiellement aux restrictions budgétaires ou la non-ouverture des crédits au bénéfice des projets programmes.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **29,703 milliards**, soit un taux de décaissement de **67,38%** tandis que celui du financement extérieur s'élève à **7,885 milliards**, soit **72,66%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. En effet, le Programme Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (RNP 2108) et le projet Appui au Cadre Intégré (RNP 2241) enregistrent les plus forts taux de décaissement avec respectivement **80%** et **79,80%**. Cependant, le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Renforcement des Capacités de l'AMAM (RNP 3161) avec **4,98%**.

Il est important de noter que le projet Construction/Equipement DNI/CPS industrie (RNP3294), n'a pu effectuer aucun un décaissement depuis son inscription au BSI.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes sur les ressources internes, est de **40,67%** sur la dotation 2023 révisée qui se chiffre **1 672 millions FCFA** de financement acquis.

Tableau 13: Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2023 du MIC (Montant en millions CFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2023	DOTATION REVISEE 2023	DÉCAISSEMENT 2023	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2024	ECART
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	127	71	41	57,75	120	-7
2	2241	Appui au cadre Intégré	680	388	337	86,86	600	-80
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	127	72	0	-	120	-7
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	127	73	47	64,38	120	-7
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	85	50	50	100	80	-5
6	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	170	94	0	0	300	130
7	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	85	48	20	41,67	80	-5
8	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	127	72	0	-	120	-7
9	2683	Appui API-Mali	255	145	0	-	200	-55
10	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	170	97	0	-	150	-20
11	2381	Appui à la CPS	119	68	28	41,18	120	1
12	2619	Appui au CERFITEX	340	194	147	75,77	300	-40
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	127	72	10	13,89	120	-7
14	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	100	57	0	0	700	600
15	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	300	171	0	-	300	0
16	3387	Appui à l'Agence pour la Promotion des Exportations au Mali	0				200	200
TOTAL			2 939	1 672	680	40,67	3 630	691

Source : 24^{ème} Revue des projets/programmes MIC

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes sur les ressources internes, est de **40,67%** sur la dotation 2023 révisée qui se chiffre **1 672 millions FCFA** de financement acquis.

Il faut noter qu'au titre du BSI 2024, le département enregistre une dotation globale **3,630 milliards** de FCFA.

3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme)

Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1.019 Administration générale ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.050 Promotion du secteur de l'Artisanat	407 184	404 317	333 375	308 327	221 825	-	962 384	712 644	74,05%
2.051. Promotion du secteur du Tourisme	18 756	18 506	367 772	343 232	-	-	386 528	361 738	93,59%
Total Général	425 940	422 823	701 147	651 559	221 825	-	1 348 912	1 074 382	79,6%

Source : MACIHT/RAP 2023

La dotation totale (révisée) des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 est de **1 348 912** FCFA dont **1 074 382** FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **79,6%**.

Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2024			Prévisions 2025-2027		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2025	2026	2027
1.019 Administration générale	-	-	-	-	-	-
2.050 Promotion du secteur de l'artisanat						
2.051 Promotion du secteur du tourisme						
Total						

Source : DPPD-PAP 2025-2027

⁴ Les données du programme 1.019 ADMINISTRATION GENERALE sont prises en compte par la CPS/CJS à cause du changement institutionnel

Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2023 du MACIHT (Montant en millions de FCFA)

Intitulé du projet	coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2023			Taux de décaissement		
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution	12 013	12 013	0	12 013	8 297	0	8 297	69,07	-	69,07
Secteur Secondaire/Artisanat	12 013	12 013	0	12 013	8 297	0	8 297	69,07	-	69,07
Projets en préparation	200	200	0	200	0	0	0	0	-	0
Secteur Infrastructures	200	200	0	200	0	0	0			
TOTAL GÉNÉRAL	12 213	12 213	0	12 213	8 297	0	8 297	67,94	-	67,94

Source: Base de données SICAEPPIP 2024

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **12 213 milliards** de FCFA, dont deux (02) en exécution du sous-secteur de l'artisanat et un (01) sous-secteur Bâtiments/Equipements. Comparé à la 23^{ème} revue (**11 637 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **576 millions** de FCFA. Cette hausse s'explique en grande partie par la dotation de **200 millions FCFA** du nouveau projet Extension/Aménagement Siège Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM), RNP 3407 et par la poursuite de deux (02) projets en exécution.

A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **12 213 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes et est réparti entre le sous-secteur artisanat et sous-secteur de Bâtiment/Equipements. On note la stagnation des exécutions au niveau des deux (02) projets du sous-secteur de l'Artisanat dont la dotation initiale au titre de 2023 se chiffrait à **892 millions** de FCFA, revue à **468 millions** de FCFA.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2023 se chiffre à **8 297 millions** FCFA pour un financement global acquis de **12 213 milliards** de FCFA. Le taux de décaissement reste celui de la 23^{ème} revue, soit **69,07%**.

3.2 Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les deux (02) projets en exécution. Le taux de décaissement global de ces projets est de **69,07 % en 2023** contre **71,30% en 2022** soit une diminution de **-2,23 points** de pourcentage. Cette diminution s'explique par la restriction budgétaire au titre de l'année 2023.

Tableau 17: Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2023	DOTATION REVISEE 2023	DÉCAISSEMENT 2023	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2024	ECART
1	2242	Constr Villages	425	202	0	0,00%	400	-25
2	2757	Rehabi CDAT	467	266	0	0,00%	400	-67
3	3407	Extension/amenagement siège APCMM	-	-	-		200	
TOTAL			892	468	0	0,00%	1 000	108

Source : 24ème Revue des projets/programmes MACIHT

En termes de performance annuelle, sur la dotation initiale de **892 millions** de FCFA de financement acquis (inscrit dans la loi de finances au titre du BSI) des projets/programmes de 2023 révisée à **468 millions** de FCFA, le taux de décaissement est de **0,00%**. Ce taux (nul) s'explique principalement par le fait qu'il n'y a eu aucun crédit engagé au profit des deux projets au titre de 2023.

3.3 Ministère de l'Entrepreneuriat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.013 Administration Générale	570 950	564 231	1 443 587	1 233 338	663 091	45 587	2 677 628	1 843 156	68,84%
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	251 166	236 361	5 185 697	5 183 378	79 021	7 121	5 515 884	5 426 860	98,39%
2.034 Formation Professionnelle	817328	757262	4246457	4007096	1780798	520195	6 844 583	5 284 553	77,21%
Total	1 639 444	1 557 854	10 875 741	10 423 812	2 522 910	572 903	15 038 095	12 554 569	83,49%

Source : DGB-PRED 05/2023

Au titre de l'exercice 2023, le budget initial du département s'élevait à 19 905 194 000 FCFA. Ce montant a été révisé suite au collectif budgétaire pour un montant de 15 038 095 000 FCFA, soit un taux de régression de 24,45%. Sur ce budget révisé, 12 554 569 FCFA ont été réellement notifiés, soit 83,49%.

Le taux d'exécution du budget révisé par rapport à la notification réelle est de 83,49% contre 37,02% en 2022.

Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2025 à 2027 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2023			Prévisions 2024-2026		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2024	2025	2026
1.013 Administration Générale						
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi						
2.034 Formation Professionnelle						
Total						

Source : DPPD-PAP 2025-2027

Tableau 20 : Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2023 (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2023			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				27 153	13 194	12 447	25 641	6 823	9 952	16 775	51,71	79,96	65,4
Secteur Ressources Humaines				17 950	5 503	12 447	17 950	3 828	9 952	13 780	69,56	79,96	76,7
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2024	4 034	4 034	0	4 034	3 353	0	3 353	83,12	-	83,1
2	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	2016-2024	13 458	1 011	12 447	13 458	463	9 952	10 415	45,78	79,96	77,3
3	3339	Contribution Insertion profess et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	2022-2024	458	458	0	458	12	0	12	2,62	-	2,6
Secteur Infrastructures				9 203	7 691	0	7 691	2 995	0	2 995	38,94	-	38,9
4	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017-2024	3 514	3 514	0	3 514	1 647	0	1 647	46,87	-	46,8
5	3111	Ferme Ecole MOFA	2018-2024	1 380	1380	0	1 380	645	0	645	46,74	-	46,7

6	3158	Construction du Siège de l'ONEF	2019-2024	1 800	1 288	0	1 288	325	0	325	25,23	-	25,23
7	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	2021-2024	2 509	1509	0	1 509	378	0	378	25,05	-	25,05
Projets en préparation				25 513	150	25 363	25 513	0	0	0	0,00	0,00	0,00
Secteur Ressources Humaines				25 513	150	25 363	25 513	0	0	0	0,00	0,00	0,00
8	3406	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux II (FIER II)	2024-2028	25 513	150	25 363	25 513	0	0	0	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL				52 666	13 344	37 810	51 154	6 823	9 952	16 775	51,13	26,32	32,7

Source : 24^{ème} Revue des projets/programmes MENEFP

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2023 s'élève à 52,666 Milliards de FCFA dont 27,153 Milliards en exécution (07 projets) et 25,513 Milliards de FCFA pour le seul projet en préparation (Projet de Formation professionnelle, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux II (FIER II), RNP 3406).

Comparé à la 23^{ème} revue (51,655 milliards), le portefeuille enregistre une hausse de 1,1milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'extension du PFIP ML022 et la dotation de 2024.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **51,154 milliards** de FCFA dont **37,810 milliards** sur les ressources extérieures (**73,91%**) et **13,344 milliards** de FCFA sur les ressources intérieures (**26,09%**). Le financement de la 24^{ème} revue est supérieur à celui de la précédente qui était de **46,62 milliards** de FCFA. Cette hausse du financement acquis (**2,8 milliards**) comparée à la revue précédente s'explique par l'extension du PFIP MLI022.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **43,463 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **84,97%** du financement acquis total ;
- **7,691 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **15,03%** du financement acquis total.

✚ Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2023 se chiffre à **16,775 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **52,154 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **32,79%** contre **81,39 %** pour la 23^{ème} revue.

Cette diminution drastique est due essentiellement au gel et/ou à la révision des dotations occasionnant la non ouverture, ou l'ouverture à minima de crédits des projets et programmes.

3.2. Analyse des taux de décaissement

Le taux de décaissement global des projets/programmes revu au 31 décembre 2023 est de **32,79%** contre **81,39%** en 2023. Il en est de même pour le taux de décaissement sur les sept (07) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures).

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre **6,823 milliards**, soit un taux de décaissement de **51,13%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **9,952 milliards**, soit **26,32%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet PNA/ERP (RNP 1927) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **83,12%** suivi du PFIP (MLI/022) avec **77,39%**. Le plus faible taux est enregistré au niveau du projet Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural CIJR qui est à son premier décaissement avec **2,62%**.

Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2023 du MENEFP (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2023	DOTATION REVISEE 2023	DÉCAISSEMENT 2023	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2024	ECART
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Reduction de la Pauvreté	150	78	7	8,97	150	0
3	3406	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux II (FIER II)	-	-	-	-	150	150
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	150	-	-	-	150	0
5	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	1 200	570	117	20,53	500	-700

6	3111	Ferme Ecole MOFA	600	529	392	74,10	200	-400
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	500	238	-	-	500	0
8	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	500	238	-	-	500	0
9	3339	Contribution Insertion profess et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	300	157	12	7,64	300	0
TOTAL			3 400	1 810	528	29,17	2 450	-950

Source : 24^{ème} Revue des projets/programmes MENEFP

L'année 2023 été marquée par un collectif budgétaire qui a modifié les dotations initialement attribuées aux projets/programmes par la loi de finance 2023 ont été revues.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **29,17%** sur la dotation révisée de 2023 d'un montant de **528 Millions**.

Ce faible taux global de décaissement annuel s'explique, par le fait que la moitié des projets du département (04) n'ont pu faire de décaissement, d'une part et par la dotation à minima de certains projets et programmes, d'autre part. Quant au projet Ferme Ecole MOFA, il enregistre le plus fort taux de décaissement avec 74,10%.

En somme, il faut noter qu'au titre du BSI 2024, la dotation globale a connu une baisse de 950 millions par rapport à celle de 2023. Cette baisse concerne essentiellement : la Construction de CFP et la Ferme Ecole MOFA.

3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2023 (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MIC	105 338	44 555	10 852	55 407	29 703	7 885	37 588	66,67	72,66	67,84
2	MACIHT	12 213	12 213	0	12 213	8 297	0	8 297	67,94	-	67,94

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
4	MENEFP	54 424	13 344	39 568	52 912	6 823	9 318	16 141	51,13	23,55	32,79
TOTAL GÉNÉRAL		171 975	70 112	50 420	120 532	44 823	17 203	62 026	63,93	34,12	51,46

Source : Base de données SICAEPIP 2024

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2023 pour l'ensemble des projets en exécution est de **62 026 000 000 FCFA**, avec **44 823 000 000 FCFA** pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **63,93%** et celui du financement extérieur est de **17 203 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de **34,12 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à **51,46%** inférieur à celui de 2022 estimé à **74,37 %**.

4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur

Les principales contraintes du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation des rôles et responsabilités dans le cadre de la nouvelle approche budgétaire par certains acteurs ;
- Concertation insuffisante entre l'État et le Secteur privé ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;
- Insuffisance de la communication autour des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Faible implication des PTF et du Secteur Privé dans le financement des plans d'actions des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Coût élevé des facteurs de production (de l'électricité, de l'eau et des matières premières) ;
- Fraude, pratiques de la concurrence déloyale et la contrefaçon ;
- les conséquences de la guerre Ukraine-Russie sur le commerce, notamment la hausse des prix des hydrocarbures et par ricochet les coûts de revient ;

- la persistance de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales liée aux effets de la maladie à Coronavirus ;
- Difficultés d'accès au crédit bancaire ;
- Faible occupation des villages artisanaux et maisons des artisans ;
- Poids de l'informel dans le commerce intérieur ;
- Insuffisance de l'implication du secteur privé dans les activités de formation des centres de formation de professionnelles ;
- Manque de passerelle entre le secteur de la formation et l'éducation Nationale ;
- Inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail.

5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 202 à 2025, la préparation et la mise en œuvre de politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, du commerce, de la promotion des investissements, de développement de l'artisanat et du tourisme, de la création d'emploi, de l'Entreprenariat national et de la formation professionnelle.

Tableau 23: Les perspectives sur les trois prochaines années

Domaine	ANNEE		
	2025	2026	2027
Industrie			
Elaboration une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé	x		
Suivi de la mise en œuvre des contrats de performances, conventions et protocoles d'accord signés avec les partenaires			
Relance des activités de l'Usine de Thé de Farako;			
Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation	x	x	x
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes/ processus de production et/ou Produits	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance II 2023-2025 »	x		
Relance des activités de l'UMPP	x		
Commerce			
Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	x		
Opérationnalisation des nouvelles Directions Régionales de l'Industrie et des nouvelles Directions Régionales du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence			
Interconnexion des systèmes informatiques de la DGCC, CET, DGD, DGI, Trésor, Banques	x		
Intensification de la lutte contre la fraude à l'importation et à l'exportation et la concurrence déloyale	x	x	x
Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparents et conformes aux règles de la concurrence	x	x	x

Domaine	ANNEE		
	2025	2026	2027
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	x	x	x
Poursuite de la mise en œuvre du Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x	x	
Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien connectées, solidaires et compétitives au plan international	x	x	
Poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé	x	x	x
Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits agricoles du Mali en particulier	x	x	
Mise en place d'une politique de consommation des produits locaux	x	x	
Facilitation de l'accès au financement à l'export	x	x	
Renforcement des capacités des acteurs à l'export	x	x	x
Investissement et Microfinance			
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	x	x	x
Elaboration d'un programme de promotion de la microfinance islamique pour les SFD au Mali		x	
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	x	x	x
Relecture des textes de l'API-MALI	x		
Poursuite de l'implantation du guichet unique dans les régions administratives du Mali	x	x	x
Mise en place du guichet unique de la Diaspora	x		
Artisanat et Tourisme			
Elaboration et adoption des textes pour la mise en œuvre du Code communautaire de l'UEMOA	x	x	
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	x	x	
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotions artisanales	x	x	x
Organisation du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA)	x		x
Organisation de la 21 ^{ème} session de l'Assemblée consulaire de l'APCMM	x		
Elaboration de la Politique nationale du tourisme et de son Plan d'action	x		
Organisation du Salon National du Tourisme	x		
Programme City Tour, Voyage Intégrateur	x	x	x
Participation du Mali aux salons internationaux du tourisme et organisation de manifestations touristiques	x	x	x
Relecture de la Loi régissant les professions d'organiseurs de voyages et de séjours, les organisations de tourisme à but non lucratif et les guides de tourisme et ses décrets d'application	x		
Poursuite de la construction des infrastructures d'appui à la croissance et de soutien au secteur de l'Artisanat	x	x	x
Réalisation des travaux d'entretien des sept (07) vestibules de Sekoro	x	x	
Réalisation des signalétiques d'information sur les sites touristiques et autres édifices (régions de Kayes, Bamako, Koulikoro, Ségou, Sikasso)	x	x	x
Emploi et Formation professionnelle			
Evaluation de la Politique nationale de l'Emploi et élaboration d'un nouveau plan d'action	x		
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté	x		

Domaine	ANNEE		
	2025	2026	2027
Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules incitant à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi	x	x	
Mise en place d'une politique de promotion de l'emploi en milieu rural	x	x	
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	x	x	
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	x	x	x
Amélioration de l'accès et de la qualité à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Définition et mise en œuvre d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat rural	x	x	
Création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle	x	x	
Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat	x	x	x
Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et de la taxe à la formation professionnelle (TFP)	x		

6. Recommandations

6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2022

Tableau 24 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2022.

Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
		R	ER	NR	
Renforcer les capacités opérationnelles des cadres du secteur	CPS		X		
Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM			X	
Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines qualifiées et suffisantes	DRH du secteur	X			
Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS			X	
Appuyer le refinancement des PME	DNPME		X		
Exécuter les projets de construction du village artisanal de Koulikoro et du siège du CDAT	DFM/CDAT/DNA				
Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action de la SNDEX	APEX				
Evaluer les politiques, stratégies et programmes du secteur	Toutes structures/Projets Programmes		X		

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2023

Malgré les sanctions infligées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA, des résultats encourageants ont été obtenus en 2023. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

Tableau 25 : Recommandations de la revue sectorielle 2023

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi
1.	Diligenter les dossiers de mandatement dès la notification de l'ouverture des crédits	DFM
2.	Former le personnel des cadres des projets et programmes	CPS/DRH/DFM
3.	Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM
4.	Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines suffisantes	DRH
5.	Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS/DFM
6.	Ouvrir intégralement, au premier semestre, les lignes des activités qui se tiennent en une seule fois dans l'année	STP_CSSP
7.	Alléger la procédure de passation des marchés	DFM/UCP

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi
8.	Renforcer l'implication des structures centrales dans la mise en œuvre (programmation, suivi et rapportage) des projets	DFM/UCP

Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité de ces données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Les résultats sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé compte en 2023, vingt-six (26) projets/programmes dont vingt-trois (23) en exécution et trois (03) en préparation, pour un coût total de **170 217 000 000 FCFA** dont **105 338 000 000 FCFA** du MIC, **12 213 000 000 FCFA** du MACIHT (AIHT) et **52 666 000 000 FCFA** du MENEFP.

Le financement total acquis est de **118 774 000 000 FCFA**, soit **69,78%** du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à **70 112 000 000 FCFA** soit **59,03%** du financement total acquis, celui de l'extérieur est de **48 662 000 000 FCFA** soit **40,97%** du financement total acquis.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2023 pour l'ensemble des projets en exécution est de **62 660 000 000 FCFA**, avec **44 823 000 000 FCFA** pour le décaissement intérieur, soit un taux de décaissement de **71,53%** et **17 837 000 000 FCFA** pour le décaissement extérieur, soit un taux de décaissement de **28,47 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de **52,76%** 2023 contre **78,68%** au titre de l'année 2022 cette diminution s'explique par l'extension du financement du PFIP en 2024 et le non décaissement des projets du secteur artisanat.

En termes de performance annuelle des projets/programmes, au titre du financement intérieur, sur une dotation révisée de **3 950 millions de FCFA**, le secteur a décaissé **1 208 millions FCFA**, soit **3,58%**.

En 2023, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de l'ensemble des programmes d'un montant de **7 080 000 000 FCFA** et a exécuté un montant de **1 208 000 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **30,58%**. Tous les départements du secteur ont réalisé moins de **50%** de leur dotation budgétaire au titre de l'année 2023.